

Les droits de l'enfant



Pour lire et en parler avec les tout-petits...

Dans le cadre de la Grande semaine des tout-petits, Réseau réussite Montréal met en lumière **cinq droits essentiels** issus des 54 articles de la Convention internationale des droits de l'enfant des Nations Unies. Ratifié par 197 états, ce traité des droits humains est le plus largement entériné de l'histoire.

Les cinq droits retenus s'avèrent particulièrement **propres à éclairer l'engagement de chacun.e d'entre nous** envers les tout-petits montréalais.

Et pour pousser plus loin tant la réflexion que l'action, les bibliothécaires de Bibliothèque et Archives nationales du Québec – BAnQ et des Bibliothèques de Montréal proposent 15 suggestions de lecture... pour lire et en parler avec les tout-petits !

ACCÈS À L'ÉDUCATION

Chaque enfant a droit à une éducation. L'école primaire doit être gratuite. Chaque enfant doit avoir accès à l'éducation secondaire et à l'éducation supérieure. Les enfants doivent être encouragés à atteindre le niveau d'éducation le plus élevé possible. La discipline à l'école doit respecter les droits de l'enfant et ne doit jamais utiliser de la violence.



LE BIBLIOBUS
Bahram Rahman | Éditions Scholastic

JE VEUX PAS ALLER À L'ÉCOLE
Stéphanie Blake | École des loisirs

LES PETITS DOIGTS SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE
Claire Zucchelli-Romer | Milan



SANTÉ, EAU, NOURRITURE ET ENVIRONNEMENT

Les enfants ont le droit d'avoir les meilleurs soins de santé possibles, de l'eau potable, de la nourriture saine et de vivre dans un environnement propre et sûr. Tous les adultes et les enfants doivent être informés de la manière de rester en sécurité et en bonne santé.

CULTURE, LANGUE ET RELIGION DIFFÉRENTES

Chaque enfant a le droit de parler sa propre langue, et de pratiquer sa propre culture et sa propre religion, même si la plupart des personnes du pays dans lequel il vit ont une langue, une culture ou une religion différentes.

REPOS, JEU, CULTURE ET ARTS

Chaque enfant a le droit de se reposer, de se détendre, de jouer et de participer à des activités culturelles et créatives.

ENFANTS RÉFUGIÉS

Les enfants qui quittent leur pays pour s'installer dans un autre pays en tant que réfugiés* doivent recevoir une protection et de l'aide, et avoir les mêmes droits que les enfants nés dans le pays dans lequel ils sont arrivés.

* (parce qu'ils n'étaient pas en sécurité chez eux)



L'ABRI

Céline Claire et Qin Leng | Comme des géants

ALBERTINE PETIT-BRINDAMOUR DÉTESTE LES CHOIX DE BRUXELLES

Anne Renaud et Élodie Duhamel | La Courte échelle

FRISSON L'ÉCUREUIL VISITE LA CLINIQUE

Mélanie Watt | Éditions Scholastic



LES VOIX DU MONDE

Gilles Tibo et Janou-Eve LeGuerrier | De L'Isatis

QUAND ON ÉTAIT SEULS

David Alexander Robertson et Julie Flett | Des Plaines

MA GARDIENNE EST SOURDE

Noémie Forget et Tommy Doyle | Québec Amérique



ON JOUE?

Hervé Tullet | Bayard Jeunesse

ACTION!

David A. Carter | Gallimard Jeunesse

TOUT LE MONDE JOUE

Julie Flett | La Pastèque



BIENVENUS

Barroux | Kaléidoscope

PALMIR

Gilles Baum et Amandine Piu | Amaterra

C'EST QUOI UN RÉFUGIÉ?

Élise Gravel | La Courte échelle

